

OBSERVATION N° 23

Mardi 20/01/2025 – 11:08

Vous êtes

Ville

Orléans

Votre remarque

Sujet

enquête publique du 27 octobre 2025 au 27 janvier 2026 sur le projet secteurs ARRACHISQ et PISTOLE vde la zac du PARC TECHNOLOGIQUE ORLEANS CHARBONNIERE sur la commune de MARIGNY les USAGES (45)

Message

Enquête publique du 27 octobre 2025 au 27 janvier 2026 sur le projet d'aménagement des secteurs ARRACHIS et PISTOLE de la ZAC 3 du PARC TECHNOLOGIQUE ORLEANS CHARBONNIERE sur la commune de MARIGNY-LES-USAGES (45)

Dans le cadre de cette enquête publique mes remarques et demandes sont les suivantes :

Nos zones humides sont des trésors. Respectons-les. Ecoutons ce que disent nos scientifiques.

Ces zones servent entre autres de filtres gratuits que nos technologies actuelles sont bien incapables d'imiter et évitent que des polluants soient déversés directement dans nos rivières, nos fleuves et les nappes souterraines. Elles ralentissent les eaux et servent d'éponge aux moments des arrivées massives d'eaux en évitant des inondations. Elles permettent l'infiltration des eaux dans les nappes et permettent de les remplir. Le remplissage des nappes a un rôle majeur dans les phénomènes de gonflement-rétraction des sols argileux qui déstabilisent nos maisons. Elles sont des puits de carbone. Ces zones sont une réserve de la biodiversité. Les zones humides ont un rôle majeur reconnu dans la réduction de l'impact du réchauffement climatique. Trop de zones humides ont déjà disparues et l'on voit déjà les conséquences.

On ne peut pas compenser la perte de la zone humide de Marigny les Usages en la déplaçant dans un autre endroit. Les eaux filtrées par la zone humide actuelle provenant des terres agricoles ou des fuites du méthaniseur ne vont pas se rendre naturellement vers une zone de compensation. La zone de compensation prévue est, de plus, insuffisante.

Les inondations et les fissurations de nos maisons coûtent très cher, trop cher. Tous ces dégâts cités précédemment auraient un impact majeur pour les habitants de Marigny-les-Usages sur un temps plus ou moins long. Pour toutes ces raisons, je souhaite que le projet soit revu et que l'on ne détruise pas ce trésor qui est à nos pieds. L'économie du territoire est importante. Mais Les économies faites sur cette zone commerciale ne compenseront jamais les coûts de l'impact de la destruction de cette zone humide. Qui paiera au final le coût de cette destruction ? Trouver un lieu moins impactant serait nécessaire pour implanter cette zone commerciale.

Orléans le 20 janvier 2026